



GUERN ACTUS

N° 059

Novembre 2019

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

Ce début du mois de novembre est plus particulièrement consacré au recueillement et au souvenir des personnes, les plus chères, disparues prématurément. Le cimetière est le lieu où se retrouvent les familles, trop souvent éloignées les unes des autres le reste de l'année. C'est pourquoi une attention particulière a été portée par l'équipe des Services Techniques pour conférer aux allées une propreté exemplaire. Merci à toute l'équipe pour cette image positive renvoyée de la commune à nos visiteurs.

La fin d'année est également très proche et un suivi des affaires en cours recueille toute notre attention. La conclusion du chantier de Quelven interviendra par l'inauguration le samedi 30 novembre à 10H30 où le bilan de cette opération sera présenté à cette occasion.

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la nature des travaux entre Ponterre et Quelven, le long de la départementale vers Pontivy, notamment. Enedis procède à l'enfouissement de la ligne très haute tension (THT). La dépose de l'ancienne ligne interviendra au début 2020.

Même si 2020 verra le renouvellement du conseil municipal, l'équipe en place a la charge de la préparation du budget de la prochaine année. Les demandes de subvention obéissent ainsi à un calendrier précis et contraint. Les opérations inscrites concernent la rénovation de la mairie, le programme d'entretien des voies communales et des remises en état de notre patrimoine (Eglises du bourg et Quelven).

Une nouveauté est annoncée par Pontivy Communauté à compter du 1^{er} janvier 2020 afin d'améliorer le service collectif de transport des personnes. Le TAD (transport à la demande) sera disponible du lundi au samedi, à raison de 3 allers retours par jour au prix unique de 2 euros le trajet par personne. Des précisions complémentaires vous sont apportées en page 4.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

NOVEMBRE

Mercredis 6, 13, 20 et 27 : Création d'un calendrier de l'avent – Médiathèque

Lundi 11 : Cérémonies de commémoration

Jeudi 21 : Repas Club des retraités – Salle polyvalente

Vendredi 22 : Plat à emporter – Amicale Laïque

Samedi 30 : Inauguration Quelven – 10H30

DÉCEMBRE

Samedi 7 : Téléthon avec les pompiers

Samedi 14 : Bouillie de millet

Lundi 16 : Spectacle de Noël pour les enfants de l'école

Vendredi 20 : Dictée – Médiathèque (20H)

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes tous conviés à la commémoration du 11 novembre qui se déroulera ainsi :

11H – Rassemblement cour de la Mairie

11H30 – Dépôt de gerbes au monument aux morts

12H00 – Vin d'honneur à la salle Polyvalente

LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Les inscriptions, les modifications d'identité, d'adresse ou autres doivent être demandées directement par les personnes intéressées sur le site www.service-public.fr. **Avant le 7 février.**

Les personnes qui n'ont pas reçu leur carte d'électeur doivent le signaler en mairie dans les meilleurs délais.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.

Vous devrez impérativement être muni de votre pièce d'identité. Sans ce justificatif, vous ne pourrez pas voter.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour des élections, pensez à faire une procuration (à la gendarmerie).

SPECTACLE DE NOËL

La municipalité offre aux enfants de l'école un spectacle intitulé « Ki va piano », présenté par la compagnie Leolo Circus.

Les enfants pourront l'apprécier le :

Lundi 16 décembre à 14H00.

Le spectacle sera suivi du traditionnel goûter.

PASS CULTURE

Le Pass Culture offre aux jeunes âgés de 18 ans une enveloppe de 500 € à dépenser, via une application en ligne. Conditions : avoir 18 ans et résider dans l'un des 14 territoires participant à l'expérimentation.

Le Pass Culture est nominatif et ne peut être utilisé par une personne tierce.

Vous avez un an à compter de la date d'activation pour utiliser votre crédit de 500 €.

Vous pouvez vous pré-inscrire. Votre Pass Culture sera débloqué dès vos 18 ans.

Inscriptions et renseignements sur pass.culture.f

MÉDIATHÈQUE

HORAIRE D'OUVERTURE : Consultables sur le site Internet de la commune

ANIMATIONS

Renseignements et inscriptions au 02.97.27.74.16 ou mediatheque.guern@orange.fr

Calendrier de l'Avent

Tous les mercredis de novembre, venez créer votre calendrier de l'Avent ! Prévoir deux séances. Gratuit, ouvert à tous, de 14H à 15H30.

Rencontre d'auteur

Le **jeudi 21 novembre**, la classe des CM1-CM2 va avoir la chance de rencontrer Zaü. Le dessinateur a notamment participé à l'album *Mandela, l'africain multicolore* d'Alain Serres (Grand Prix de l'illustration en 2010). Il a illustré de nombreux ouvrages, pour la jeunesse et les adultes, notamment aux éditions Rue du monde et à L'école des loisirs.

Dictée

En simultané dans les trois médiathèques du réseau Guernaude, venez tester vos connaissances de l'orthographe dans la joie et la bonne humeur ! Rendez-vous le **vendredi 20 décembre**. La dictée commencera à 20H, soyez là un peu avant pour bien vous installer. Pour un public adulte.

RPAM

Une matinée d'éveil « Autour des livres », organisée par le RPAM, est prévue le mardi 10 décembre, à la médiathèque. Cette matinée est ouverte à tous : assistant(e)s maternel(le)s, parents, grands-parents. Il y aura deux séances : 9H30-10H30 et 10H30-11H30.

Merci de vous inscrire auprès des animatrices du RPAM : ram-pontivy@pontivy-communaute.bzh

APPEL AUX DONS

Afin d'élargir son offre, la médiathèque recherche des livres en langue anglaise, pour les adultes comme pour les enfants. Si vous en avez chez vous et que vous ne les lisez plus, vous pouvez les déposer à la médiathèque, aux heures d'ouverture. Merci pour votre générosité.

RECONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN ?

Une photo prise à la fin de la Seconde Guerre Mondiale attend que ses membres soient identifiés. Il pourrait s'agir d'une cellule de résistants basée dans le secteur de Guern. Si vous pensez pouvoir reconnaître quelqu'un, elle est disponible à la médiathèque de Guern et à la médiathèque de Malguénac.

NOUVEAU

Avec votre abonnement à la médiathèque, accédez gratuitement à de l'autoformation et des magazines en ligne à partir de votre ordinateur ou de votre tablette, grâce à la Médiathèque Départementale.

- toutapprendre.com : développez vos compétences en suivant des cours en ligne issus d'un catalogue d'autoformation et suivez les conseils pratiques (code de la route, langues, aide scolaire, multimédia...)

- LeKiosk : chaque mois, choisissez jusqu'à 10 titres parmi les rubriques proposées pour vous tenir au courant de l'actualité et de vos passions (bien-être, sport, culture, déco...)

COURS INFORMATIQUE INDIVIDUELS

Cours d'informatique tous niveaux : inscription à la médiathèque au 02.97.27.74.16 ou mediatheque.guern@orange.fr

ASSOCIATION GUERN/MALGUÉNAC

RAPPEL : Il n'y a pas de centre de loisirs pendant les vacances de Noël.

VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire auront lieu :

Vendredi 10 janvier, à 18H30 à La Ruche.

Les vœux seront suivis d'un verre de l'amitié.

CLUB DES RETRAITÉS

Le prochain goûter du club aura lieu le **jeudi 7 novembre**. Un repas sera organisé à la salle polyvalente le **jeudi 21 novembre**. Nous vous proposons également de nous retrouver le mercredi 27 novembre pour un « Déjeuner de Noël » avec des animations et des danses.

Pour plus de renseignements :

clubdesretraitesguern@gmail.com ou au 02.97.27.70.27 (Margaret Jones, présidente)

TAP

La municipalité est à la recherche d'un intervenant pour les Temps d'Activités Périscolaires. Si vous-même ou quelqu'un de votre entourage est intéressé, merci de contacter Gwenaëlle Maitrugue au 02.97.27.74.16 ou par mail mediatheque.guern@orange.fr

Toutes les candidatures seront examinées.

INAUGURATION QUELVEN

Vous êtes tous conviés à l'inauguration des travaux d'aménagement de Quelven :

Samedi 30 novembre à 10H30, à Quelven.

POMPIERS - TÉLÉTHON

2019 se termine, les sapeurs-pompiers passeront vous proposer leurs calendriers sur la commune sur le dernier trimestre de cette année. Ils seront en binômes et en uniforme lors de leur passage.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Guern se mobilise pour le **TÉLÉTHON**

samedi 7 décembre

Bœuf Bourguignon à emporter. (7 euros la part). Vente de tickets dans les commerces de Guern à partir du 8 novembre et jusqu'au 1^{er} décembre. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM.

Les Sapeurs-Pompiers de Guern vous remercient d'avance.

Dates à retenir : le Jambon à l'os suivi de son Bal se déroulera le samedi 25 janvier 2020 à la salle Polyvalente, où nous vous attendons nombreux.

La Sainte-Barbe aura lieu le 1^{er} février 2020.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est l'unique document réglementaire qui régit les publicités, les enseignes et les préenseignes. Ce document de planification permet à Pontivy Communauté de protéger le cadre de vie en adaptant la réglementation nationale (Code de l'Environnement) aux spécificités locales.

Les publicités et les enseignes sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité (nombre limité de dispositifs sur une même parcelle) et de format, et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalables en mairie ou en préfecture.

Les principaux objectifs de ce nouveau règlement sont :

- la lutte contre la pollution visuelle, la préservation des espaces naturels et de la qualité paysagère du territoire, notamment des centres-bourgs et centre-ville
- la définition de règles adaptées aux spécificités du territoire et à ses différents enjeux en les modulant en fonction des secteurs
- la poursuite des actions contre la pollution visuelle, initiées par le règlement local de publicité de la ville de Pontivy
- l'amélioration de la qualité des axes structurants et des zones d'activités du territoire

Comment participer à la concertation organisée dans le cadre de l'élaboration du RLPi ?

- Une information est disponible sur le site internet de Pontivy Communauté (www.pontivy-communaute.bzh) ainsi qu'un sondage en ligne sur la publicité
- Un registre est mis à disposition du public dans chaque mairie et au siège de Pontivy Communauté afin de recueillir les remarques de la population sur le projet de RLPi
- Il est possible d'envoyer ses remarques par courrier au siège de Pontivy Communauté ou à l'adresse mail suivante : rlpi@pontivy-communaute.bzh

Quelques chiffres clés

- Le RLP de la ville de Pontivy date de 2008
- Nombre de publicités et pré-enseignes identifiées sur le territoire intercommunal : 229
- Le nouveau règlement de publicité intercommunal sera approuvé en 2020

ÉCOLE DE FOOT

Les entraînements des U6-U7-U8-U9 ont lieu les mercredis de 14 à 15H45 au terrain de Guern (ou à la salle de Malguénac en cas de mauvais temps). Entraîneurs : Mickaël et Marine.

Les entraînements des U10-U11 se déroulent les mardis et jeudis de 18H à 19H au nouveau terrain de foot de Malguénac. Entraîneur : Grégory (06.72.82.04.22).

LES RESTOS DU CŒUR

Les Restos du Cœur ouvrent leurs portes le **mercredi 27 novembre 2019** à la Maison Pour Tous, 6 Quai du Plessis à Pontivy.

Les inscriptions se feront sur RDV, sur place au CLSH, derrière la Maison Pour Tous, ou par téléphone au 06.68.89.03.02, à partir du 4 novembre.

Mardi 12 novembre : 14H – 16H

13 / 14 / 15 nov. : 9H30 – 11H30 // 14H – 16H

18 / 19 / 20 nov. : 9H30 – 11H30 // 14H – 16H

Jeudi 21 nov. : 9H30 – 11H30

Aucune distribution alimentaire ne se fera sans inscription préalable.

Des documents seront à fournir le jour de l'inscription (pas de photocopies, seulement les documents originaux et récents, qui vous seront restitués à la fin de l'entretien).

AMICALE LAÏQUE

Le bureau de l'amicale s'est renouvelé :

Présidente : Carole Cordebar

Vice-présidente : Emilie Conan

Trésorière : Marianne Guillemot

Vice-trésorier : Gurvan Le Ray

Secrétaire : Ingrid Le Beller

Secrétaire adjointe : Sarah Quemener

Prochaines actions de l'Amicale Laïque : plat à emporter le vendredi 22 novembre et bouillie de millet le 14 décembre.

TRANSPORT À LA DEMANDE

À partir du 1^{er} janvier 2020, le transport à la demande sera disponible **du lundi au samedi, sur réservation**. Ce service fonctionne en porte à point et permet trois allers retours par jour (2 € le trajet).

Pour réserver votre transport à la demande : 02.97.01.55.34, au plus tard la veille de votre départ, avant 17H.

LA POSTE

Rappel des horaires d'ouverture de la Poste :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 13H30 – 16H00

Jeudi : 14H15 – 16H30

Heure des levées : 15H (sauf le samedi : 11H)

CORRESPONDANTS PRESSE

Ouest France : Brigitte et Thierry SAINT-GÉRAND / correspondants.stgd@gmail.com / 06.98.96.33.43

Télégramme : Élisabeth PERRET / elisa.letelegramme@gmail.com ou elisa.perret@laposte.net / 06.09.02.45.74

Pontivy Journal : Marie-Claude MENEZ / mcm2329@orange.fr / pontivyjournal@publihebdo.fr

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus n° 060 : mars 2020

=====

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr